Compte-rendu de la Commission Enseignement (CE) du Groupe Thématique Transverse AUM

Maison de la Mécanique, jeudi 13 janvier 2011, de 10h15 à 12h00

Présents :
Marie-Ange BUENO, Renée GATIGNOL, Geneviève INGLEBERT, Eric ARQUIS, Alain CIMETIERE, Géry DE SAXCE, Jean-François DEU, Denis ENTEMEYER, Damien HALM, Aziz HAMDOUNI, Guillaume PARRY, Gérard RIO, Sedat TARDU, Jean-Marie VIRELY, Alexandre WATZKY

Ordre du jour :
1. Echanges avec Mme INGLEBERT, expert CTI
2. Colloque enseignement au CFM Besançon
3. Lien avec club EEA et colloque CETSIS
4. Forum des sociétés savantes

---

1. Echanges avec Mme INGLEBERT, expert CTI

Mme INGLEBERT Geneviève, Pr SupMéca et experte à la CTI, est invitée à la commission enseignement de l'AUM pour un échange.

- **Les membres du CA souhaitent connaître la politique de la CTI concernant le rapport Sciences humaines / sciences et technologie dans les écoles d'ingénieurs.**
  Mme INGLEBERT rappelle qu'il y a un certain nombre d'années, il fallait professionnaliser les formations (approche métier) et des recommandations avaient été faites dans le sens d'une augmentation de disciplines en sciences humaines : management, communication, économie… Certaines écoles sont allées trop loin et les industriels se sont plaints ; en conséquence, les recommandations ont évolué. Il est dorénavant demandé aux écoles de fonctionner sur les compétences caractéristiques de leurs diplômés. Ainsi, un cadre est fixé sur :
  - des compétences en langues ;
  - des compétences en sciences humaines ;
  - des compétences spécifiques à chaque école.
  En fonctionnant ainsi, l'acquisition des compétences en sciences humaines peut se faire lors d'enseignement scientifique (management de projet scientifique…). Globalement, la CTI préconise entre 18 à 30% de sciences humaines (sur le volume horaire encadré), 30% étant plus spécifique au domaine agro-alimentaire.
- **Lors des évaluations, comment s'articulent les avis CTI/AERES ?**
  A la base, la CTI est composée à 50% d'industriels, elle n'a pas intégré l'AERES car trop peu d'industriels représentés dans cette dernière. L'AERES fournit des pistes pour renforcer l'ingénierie dans les universités. La CTI propose ou non une habilitation, ce que ne fait pas l'AERES (la dotation étant fonction de l'habilitation). La CTI vérifie le bassin de recrutement et les débouchés, elle intègre un aspect industriel de façon plus forte que l'AERES. Un peu moins regardante avec la recherche, la CTI essaye néanmoins de travailler intelligemment et en complémentarité de l'AERES. Mais la CTI ne néglige pas totalement la recherche, surtout si celle-ci est en lien avec l'industrie. Beaucoup d'écoles mastérisent les élèves (permettant à ceux-ci d'enchaîner sur une thèse), or il arrive que certaines écoles ne soient pas adossées à des labos de recherche reconnus, la CTI recommande alors le recrutement d'enseignant-chercheur et un appui recherche. La CTI prônant l'existence de conseils de perfectionnement, le rôle des industriels existe dans l'évolution des formations : c'est le lieu qui a permis de confirmer leur souhait de réintégrer plus de sciences disciplinaires dans les formations.
- **Pour les compétences en langue (TOEIC), le budget est énorme…**
  Oui mais indispensable pour assurer un niveau. Cela est de plus juridiquement correct de l'imposer si cela est écrit dans le règlement intérieur de l'établissement. Cela est de nos jours

entré dans les esprits…

- **Pour les compétences en sciences humaines, plutôt pour du recrutement ou appel à des intervenants extérieurs ?**
  L'établissement fait son choix.
- **Des formations universitaires pourraient-elles être accréditées par la CTI ?**
  A la marge, oui. Cependant, la formation a alors vocation à devenir une école ou à s'intégrer dans une école locale existante.
- **Sur les rapports écoles/universités dans l'avenir ?**
  La CTI mène actuellement des réflexions pour une intégration maximale dans une politique de site. Les dialogues se font entre écoles et partenaires universitaires, de plus en plus nombreux. On peut penser que le paysage de l'enseignement supérieur se simplifiera dans l'avenir, dès lors que les universitaires placeront leurs étudiants comme le font les écoles. La CTI attend les statistiques sur ce point.

Les échanges ont été très intéressants et appréciés. Mme INGLEBERT a réagi a posteriori par l'envoi du lien vers le colloque annuel de la CTI en nous faisant constater que « nombre de questions que l'AUM se pose seront débattues avec les écoles au sein des ateliers :
http://www.cti-commission.fr/Colloque-annuel-de-la-CTI-les-7-et
Les collègues qui sont dans les écoles peuvent veiller à être représentés. Si l'AFM AUM le souhaite, elle peut éventuellement faire une demande auprès du secrétariat ou du président de la CTI. »
Note : point sous réserve validation par Mme INGLEBERT

2. Colloque enseignement au CFM Besançon

L'annonce est parue sur le site AFM, un envoi mail a été fait. Pour l'instant, pas de retour à part des propositions locales. Les organisateurs sont à la recherche d'intervenants sur les méthodes d'enseignement de la mécanique, si possible capables de faire une analyse comparative entre les différents pays.

3. Lien avec club EEA et colloque CETSIS

Pierre BONTON, président de la commission enseignement du club EEA et de CETSIS (colloque sur l'enseignement des technologies et des sciences de l'information et des systèmes) a pris contact avec l'AUM pour une proposer à notre communauté de participer au 9ème CETSIS'11 qui se déroulera à Trois-Rivières à Québec :
https://oraprdnt.uqtr.uquebec.ca/pls/public/gscw031?owa_no_site=1756&owa_no_fiche=5
Ce type de colloque se déroule tous les 18 mois, avec une alternance France-étranger. La SFO et la SFP sont déjà associées (depuis cette année).
L'intérêt de s'associer à une telle manifestation est évident, de plus l'EEA pourrait avoir son groupe scientifique et technique au sein de l'AFM. Les méthodes pédagogiques évoluent, c'est une occasion d'échanger et de se rapprocher davantage des physiciens.
Eric ARQUIS se renseigne sur la faisabilité financière, Marie-Ange BUENO est volontaire pour répondre à l'invitation du club EEA. Par ailleurs, la CE de l'AUM propose d'inviter Pierre BONTON au colloque enseignement de Besançon.

4. Forum des sociétés savantes

On trouve l'ensemble des comptes rendus de ce forum sur cette page Web :
http://smf.emath.fr/content/textes-emanant-du-forum-des-societes-savantes
Le spectre de ce forum est très large mais une volonté de devenir une fédération d'associations apparaît. Un changement de nom est en discussion. Il est indispensable d'être un acteur de cette structure, il faut donc faire une veille et prêter attention à leurs activités.

La prochaine réunion se tiendra le 30 mars 2011
La séance est levée à 12h00.

Les animateurs, Marie-Ange BUENO et Eric ARQUIS

Le secrétaire, Denis ENTEMEYER